

DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

A MME CÉCILE JODOGNE, MINISTRE
EN CHARGE DE LA SANTÉ

Mme Cécile Jodogne, ministre.- Les données épidémiologiques relatives à l'épidémie de VIH en Belgique sont collectées et analysées par l'Institut scientifique de santé publique (ISP), qui publie chaque année un rapport de synthèse à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

Concernant les données de l'année 2016, qui sont les dernières données disponibles à ce jour, 915 infections par le VIH ont été diagnostiquées en Belgique. Cela équivaut à 2,5 nouveaux diagnostics par jour en moyenne. Le nombre d'infections diagnostiquées en 2016 est en diminution de 9,8% par rapport à l'année 2015 et de 25,1% par rapport à l'année 2012. La tendance est donc bel et bien à la baisse et j'espère qu'elle sera confirmée dans les années à venir.

L'épidémie de VIH reste concentrée dans deux populations : les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), surtout de nationalités belge et européennes, et les personnes qui ont contracté le virus via des rapports hétérosexuels, qui proviennent principalement de pays d'Afrique subsaharienne.

La diminution du nombre de diagnostics est observée dans ces deux populations.

Parmi les personnes diagnostiquées en 2016, 38% mentionnent un lieu de résidence en Flandre, 25% à Bruxelles, et 19% en Wallonie. Au niveau régional, la diminution des nouveaux diagnostics est principalement marquée en Flandre, mais est également observée à Bruxelles et en Wallonie. Quelque 15.266 patients étaient

suivis pour le VIH en Belgique en 2015. Les données pour l'année 2016 ne sont pas encore disponibles et le rapport ne mentionne pas de données spécifiques par Région à ce sujet.

Les acteurs de la prévention du VIH sont particulièrement actifs à Bruxelles. Dans le cadre des appels à projets basés sur le Plan de promotion de la santé 2018-2022, un service de support et six acteurs ont été désignés pour mettre en œuvre des programmes dans ce domaine. Il me semble utile de préciser que la plupart élargissent leurs actions aux autres infections sexuellement transmissibles et même, dans certains cas, à la promotion de la santé sexuelle, qui va au-delà de la simple prévention. Un autre acteur travaille de manière large dans le domaine de la réduction des risques en matière de drogues.

Pour information, ces opérateurs retenus dans le cadre du Plan de promotion de la santé sont :

- l'Observatoire du sida et des sexualités, désigné en tant que service de support ;
- Espace P, Alias, la plate-forme prévention sida (fusionnée avec SidAids Migrants), Modus Vivendi, la Fédération laïque des centres de planning familial et Sida'sos, désignés en tant qu'acteurs.

La concertation prévue par le plan est menée par l'Observatoire du sida et des sexualités. Elle mobilise les acteurs désignés dans le cadre du plan, qui dépendent donc de la Commission communautaire française, mais également des acteurs issus d'autres secteurs, notamment ceux du secteur médical, de la jeunesse, du milieu scolaire, de la défense des droits, du milieu festif, du réseau LGBT (lesbiennes, gay, bisexuels et transgenres), etc.

C'est l'Observatoire du sida et des sexualités, en concertation avec ces acteurs, qui fixera l'agenda de la concertation pour les mois et années à venir.

En ce qui concerne le recueil de données et les indicateurs, ce secteur dispose déjà de données issues de différentes sources : l'Institut scientifique de santé publique, déjà cité, l'Observatoire du sida et des sexualités, qui met en œuvre des recherches et accompagne les acteurs désireux de recueillir des données dans le cadre de leurs actions de terrain, etc.

En ce qui concerne les indicateurs mobilisés en vue de l'évaluation du Plan de promotion de la santé, il est prévu que l'administration les identifie en concertation avec les acteurs, afin de les intégrer dans le plan opérationnel. Ce travail doit se développer cette année, maintenant que les acteurs et les actions soutenues sont connus.

Enfin, le bilan des actions menées à l'occasion du 1^{er} décembre est difficile à dresser, puisqu'une multitude d'actions et d'événements ont été organisés sur le territoire bruxellois, soit par les acteurs qui dépendent de la Commission communautaire française, soit par d'autres acteurs qui se mobilisent ponctuellement à cette occasion.

C'est le cas de certaines communes, qui réalisent un important travail de sensibilisation à l'occasion de la journée mondiale. Je citerai de manière non exhaustive :

- des stands et animations ludiques, un « DJ set », ainsi qu'une offre de dépistage rapide sur le piétonnier du centre de Bruxelles ;
- des permanences de dépistage en plusieurs endroits ;
- des distributions de rubans rouges dans les gares et les stations de métro ;
- des actions d'information dans les centres commerciaux, à l'Université libre de Bruxelles (ULB), dans divers quartiers de différentes communes ;
- l'action « 16.000 hands up », largement relayée par les réseaux sociaux, qui consistait à récolter, grâce à des photos, des mains levées en signe de solidarité.

Il est difficile de dresser un bilan d'ensemble, vu la diversité des acteurs et des lieux mobilisés. Cette diversité et le dynamisme des acteurs portant ces actions me semble toutefois un bon indicateur de leur visibilité. Je vous rappelle cependant que la sensibilisation se développe tout au long de l'année. Le 1^{er} décembre n'en est que le point d'orgue !

Le démarrage, au 1^{er} janvier, du Plan de promotion de la santé, n'a eu aucune influence sur ces actions. Je vous rappelle en effet que la plupart des asbl actives profitaient du *standstill* et mettaient tout cela en place depuis de nombreuses années. Heureusement, tout s'est déroulé de la meilleure manière qui soit.